

Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Principales convictions de valeurs ISR de la zone euro

Objectif de gestion A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.	Univers de référence Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.	zone euro ISR 
	Caractéristiques Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA	

Caractéristiques du compartiment

L'équipe et le compartiment		L'administration du compartiment	
Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG	Actif Net (en millions)	179,0 EUR
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale	Valeur Liquidative (VL)	233,03 EUR
Responsable depuis	07/2008	Fréquence de calcul	Quotidienne
Date de lancement du compartiment (*)	31/03/2017	Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
Changement de processus de gestion	Oui	Code ISIN (W)	FR0013185055
Horizon conseillé	5 ans	Dépositaire	CACEIS Bank
		Valorisateur	CACEIS Fund Administration
		Type	Capitalisation
		Frais de gestion max (W)	0,85 %
		Frais courants (W)	0,97 %

Univers de référence	
Classification Morningstar Pro	Actions zone euro Grandes Cap.
Indice de référence	Euro STOXX Large
Changement de l'indice de référence	Non
Fréquence de rebalancement	Quotidienne
Dividendes nets réinvestis	Oui

(*) Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 9 juillet 2008. La part I créée le 04 juillet 2016 est devenue la catégorie d'actions W le 31 mars 2017. Le 29 mars 2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI.

La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémie GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les marchés actions de la zone euro ont nettement reculé ce mois-ci. Le budget italien annoncé par le gouvernement de coalition fin septembre et les tensions qu'il suscite entre dirigeants italiens et européens, ainsi que la décélération de certains indicateurs macroéconomiques ont engendré des craintes chez les investisseurs. Dans ce contexte de retour de l'aversion au risque, les secteurs dits « défensifs » ont affiché les meilleures performances : les communications finissent ainsi le mois en hausse, suivis par les services publics et les biens de consommation non cyclique qui affichent des baisses contenues. A l'inverse, les secteurs ayant le plus reculé sont ceux des matériaux, de la technologie et des biens de consommation cyclique.

Dans ce contexte, le compartiment METROPOLE Euro SRI affiche une performance en ligne avec celle de son indice de référence. Parmi les principaux contributeurs positifs à la performance relative ce mois-ci, citons Merck, Carrefour, Bic, Nokia et Publicis. A contrario, on retrouve parmi les principaux contributeurs négatifs Atos, dont la révision en baisse des objectifs par le management a été lourdement sanctionnée, Smurfit Kappa, Unicredit, TechnipFMC et Société Générale.

L'actualité ESG du portefeuille a été marquée par l'implication de Banco Santander dans le scandale Cum-Ex sur la fiscalité des dividendes. Au même titre que plusieurs de ses pairs, le groupe bancaire espagnol aurait participé à des opérations visant à profiter de la fiscalité allemande sur les dividendes pour le compte de ses clients. Le groupe avance qu'il s'agissait d'actes isolés d'anciens employés sans que le management n'en ait connaissance. Nous avons procédé à l'analyse de cette controverse bien que l'illégalité des faits qui lui sont reprochés ne soit pas avérée à ce stade. Il en ressort que le risque financier semble limité pour Banco Santander. Le risque de réputation pourrait en revanche être plus important au terme de cette affaire, au sein d'un secteur qui a déjà souffert de plusieurs scandales par le passé. Nous avons contacté la société dans le but d'approfondir notre compréhension du sujet et d'identifier les procédures de contrôle mises en place au sein du groupe.

Sur le mois, nous avons profité de la bonne publication de Bic pour alléger notre position qui se rapproche de notre objectif de valorisation. La note ESG du portefeuille reste inchangée à AA.

Souscriptions / rachats

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank succursale de Luxembourg : Tél. 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@caceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement. Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur notre site Internet : www.metropolegestion.com) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document. Les futurs investisseurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour déterminer le montant qu'ils peuvent investir, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir. Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. METROPOLE Gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : metropole@metropolegestion.fr. Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 - www.metropolegestion.com. METROPOLE Gestion SA a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

Performances et risques

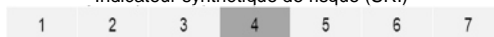
DEPUIS LE (04/07/2016)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	11,88 %	-
Volatilité indice de référence	12,27 %	-
Tracking error	4,37 %	-
Ratio d'information	-0,36	-
Ratio de Sharpe	-0,95	-
Alpha	-0,03	-
Bêta	0,90	-

Morningstar® : n/d

Indicateur synthétique de risque (SRI) ¹



Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Portefeuille	16,52%	6,79%	-8,53%	-6,56%	-9,90%	-11,58%	-11,65%
Euro STOXX Large NR	18,54%	7,59%	-6,74%	-6,55%	-9,38%	-8,53%	-10,09%
Ecart de performance	-2,03	-0,80	-1,79	-0,00	-0,52	-3,05	-1,57
Moyenne de la catégorie*	17,08%	6,98%	-8,04%	-7,02%	-9,55%	-9,13%	-10,48%
Classement (quartile)*	3	3	3	2	3	4	3

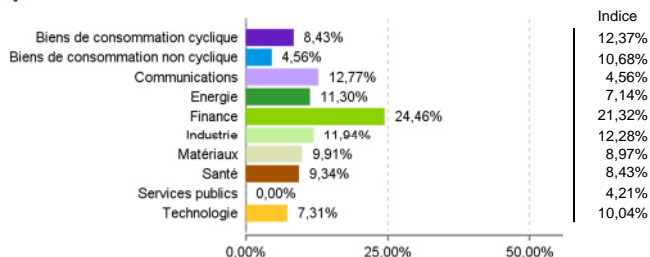
Calendaires	2017	2016 (*)
Portefeuille	5,09%	21,21%
Euro STOXX Large NR	10,81%	14,72%
Ecart de performance	-5,72	6,49
Moyenne de la catégorie*	12,07%	13,81%
Classement (quartile)*	4	1

Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part I créée le 04/07/2016 est devenue la catégorie d'actions W le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI. *Catégorie "Actions zone euro Grandes Cap." et quartile Morningstar. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

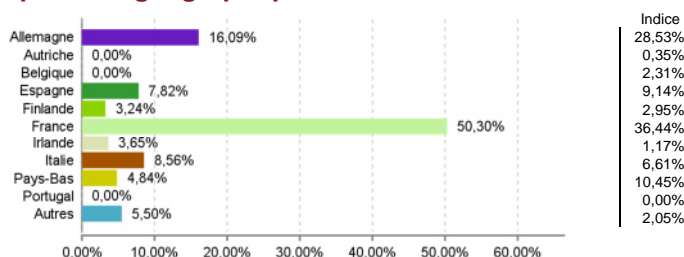
©2018 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Analyse du portefeuille

Répartition sectorielle



Répartition géographique



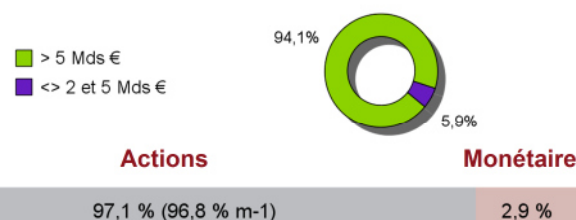
Principales lignes

39,1 %

TOTAL	4,8 %
SIEMENS	4,5 %
BANCO SANTANDER	4,4 %
SANOFI	4,2 %
BNP PARIBAS	3,8 %
SOCIETE GENERALE	3,6 %
UNICREDIT	3,6 %
INTESA SANPAOLO	3,5 %
MERCK	3,4 %
CARREFOUR	3,3 %

Capitalisation moyenne du portefeuille : 42 657 M€

Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

97,1 % (96,8 % m-1)

2,9 %

Nombre de lignes : 39

Entrées du mois : -

Sorties du mois : -

Source : METROPOLE Gestion

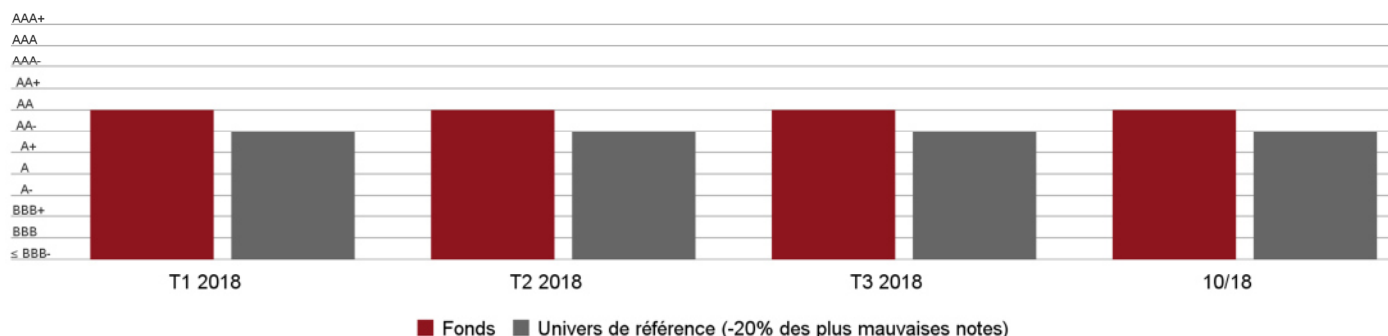
(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

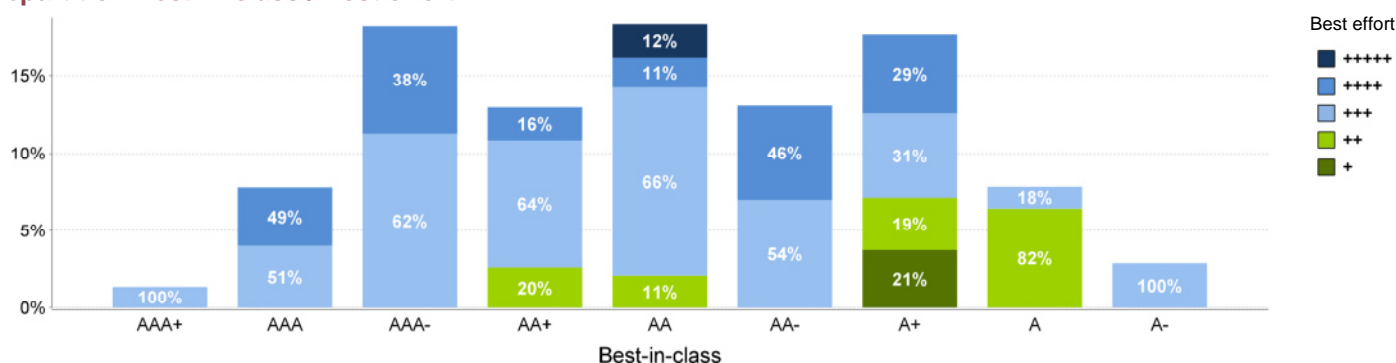
Portefeuille	151,84
Indice	208,87

Analyse ESG/ISR

Rating ISR global du portefeuille



Répartition Best-in-class / Best effort



Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ISR se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

Nous sélectionnons des valeurs :

- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle,
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique,
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum ; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG moyenne pondérée supérieure à celle de l'univers des sociétés cotées de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 Milliards d'euro (environ 280 sociétés), dont on retire 20% des plus mauvaises notes.

Le rating ISR global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO₂ par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO₂ ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).